

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**8 NOVEMBRE 2025
9 H 30**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Varennes, tenue le samedi 8 novembre 2025, à 9 h 30, à la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Frederick Groulx, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Caroline Charland, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Joel Bélanger, *directeur général*
Mme Mylène Rioux, *directrice adjointe des Services juridiques et greffière*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-270 Nomination d'un maire suppléant pour la période de novembre 2025 à octobre 2026

IL est proposé par madame la conseillère Caroline Charland
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE madame la conseillère Brigitte Collin soit nommée mairesse suppléante pour les mois de novembre et décembre 2025, ainsi que janvier 2026;

QUE madame la conseillère Geneviève Labrecque soit nommée mairesse suppléante pour les mois de février à avril 2026;

QUE madame la conseillère Natalie Parent soit nommée mairesse suppléante pour les mois de mai à juillet 2026;

QUE monsieur le conseiller Marc-André Savaria soit nommé maire suppléant pour les mois d'août à octobre 2026 inclusivement.

ADOPTÉE.

**2025-271 Délégation du conseil
Organismes, régies ou comités**

CONSIDÉRANT l'élection du 2 novembre dernier;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer des membres du conseil pour siéger sur divers organismes, régies ou comités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

D'ENTÉRINER les nominations suivantes :

| Organismes, régies ou comités | Membres du conseil |
|----------------------------------|--|
| Municipalité régionale de comité | 1. Monsieur le maire Martin Damphousse 2. (Sub) Madame la conseillère Brigitte Collin |

| | |
|---|---|
| Régie intermunicipale d'eau potable | <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur le maire Martin Damphousse 2. Monsieur le conseiller Marc-André Savaria 3. Madame la conseillère Brigitte Collin 4. (Sub) Madame la conseillère Natalie Parent |
| Régie intermunicipale du centre multisports | <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur le maire Martin Damphousse 2. Madame la conseillère Natalie Parent 3. (Sub) Madame la conseillère Geneviève Labrecque |
| Régie intermunicipale de police RSL | <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur le maire Martin Damphousse 2. (Sub) Madame la conseillère Geneviève Labrecque |
| Comité consultatif d'urbanisme | <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur le conseiller Marc-André Savaria 2. Monsieur le conseiller Frederick Groulx |
| Comité de sécurité publique | <ol style="list-style-type: none"> 1. Madame la conseillère Geneviève Labrecque 2. Madame la conseillère Natalie Parent |

Monsieur le conseiller Gaétan Marcil demande à monsieur le maire Martin Damphousse d'ouvrir le vote sur cette question.

Monsieur le maire Martin Damphousse appelle le vote :

Pour : Mesdames et messieurs les conseillers Frederick Groulx, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Caroline Charland, Natalie Parent et Brigitte Collin

Contre : Madame la conseillère Carine Durocher et monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**2025-272 Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional
Approbation du règlement 4 autorisant un emprunt de 133 540 \$ pour le paiement des frais d'escompte par la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional**

CONSIDÉRANT qu'un solde non amorti de 6 677 000 \$ sur l'emprunt décrété par le règlement 1 décrétant l'acquisition d'un terrain, la conception et la construction d'un Centre multisports régional ainsi que l'acquisition de divers équipements et mobilier en décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 10 800 000 \$ pour en acquitter le coût, sera renouvelable le 4 février 2026 au moyen d'un nouvel emprunt pour le terme autorisé restant;

CONSIDÉRANT que les coûts de vente relatifs à l'émission du montant de 6 677 000 \$ sont estimés à la somme de 133 540 \$;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Varennes doit approuver le règlement d'emprunt adopté par la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER l'adoption du règlement 4 de la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional autorisant un emprunt de 133 540 \$ pour le paiement des frais d'escompte par la Régie intermunicipale du Centre Multisports Régional.

ADOPTÉE.

**2025-273 Soirée gastronomique huîtres et chefs – Fondation Hôpital Pierre-Boucher
Autorisation de dépenses**

CONSIDÉRANT l'invitation de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher à la prochaine édition de la Soirée gastronomique huîtres et chefs le 12 novembre 2025;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Varennes à participer à cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

D'AUTORISER la participation de quatre membres du conseil à la prochaine édition de la Soirée gastronomique huîtres et chefs se déroulant le 12 novembre 2025, organisée par la Fondation Hôpital Pierre-Boucher;

D'AUTORISER le remboursement des frais pour l'achat de billets.

Monsieur le conseiller Gaétan Marcil demande à monsieur le maire Martin Damphousse d'ouvrir le vote sur cette question.

Monsieur le maire Martin Damphousse appelle le vote :

Pour : Mesdames et messieurs les conseillers Frederick Groulx, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Caroline Charland, Natalie Parent et Brigitte Collin

Contre : Monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 9 h 42.

Le maire,

*La directrice adjointe des Services
juridiques et greffière,*

Martin Damphousse

Mylène Rioux, OMA